



Une énergie commune

Facebook

Instagram

[www.cc-estuaire.fr](http://www.cc-estuaire.fr)

# Le Conseil Communautaire

du 30 mai 2023

À retenir ...



## Intégrer des jeunes pour leur premier job d'été

### [La CCE recrute cet été : 30 emplois saisonniers créés](#)

Afin d'assurer la continuité et le bon fonctionnement de ses services, notamment ceux de l'office de tourisme intercommunal, de l'ALSH et du Point Accueil Jeunes, durant la période estivale 2023, la CCE recrute 25 emplois saisonniers et 5 animateurs en Contrat d'Engagement Educatif.

## Lancer un nouveau dispositif culturel

### [Le recrutement d'un agent en contrat de projet en charge d'assurer la coordination du projet « Micro-folie »,](#)

dispositif culturel innovant au service des territoires porté par la CCE et la commune de Saint-Ciers sur Gironde, est voté pour une durée d'1 an.

## Améliorer notre cadre de vie

### [Approbation de la convention-cadre Petites villes de demain \(PVD\) valant Opération de Revitalisation de Territoire \(ORT\). \(Phase 2 du dispositif\).](#)

Pour rappel, ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. La convention d'adhésion (phase 1) a été signée par la Communauté de communes de l'Estuaire, la commune PVD de Saint-Ciers-sur-Gironde et l'Etat, le 14 avril 2021. La phase 2, d'étude pré-opérationnelle de revitalisation, se traduit par la rédaction d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et fait l'objet de la présente délibération. Le déploiement du programme d'actions constitue la phase 3.

OPAH Renouveau Urbain : La CCE adhère à un groupement de commandes pour le suivi et l'animation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain et d'une opération de restauration immobilière (OPAH-RU-ORI) sur le territoire des Communautés de communes de Blaye, de l'Estuaire, et du Grand Cubzaguais.

PLUIH : de la modification simplifiée du PLU des communes de Cartelègue et Saint Seurin de Coursac.

Voirie : La programmation voirie adoptée. Coût : 320 409.94 €

## Accueillir une nouvelle entreprise

La SAS VINCI CONSTRUCTION FRANCE se porte acquéreur du lot 21a de la ZAC "Les Pins" sur la commune de Reignac, pour y implanter son activité : bureau d'agence, ateliers de maintenance et stockage du matériel.

## Sortir cet été

La reconduction de « la Nuit des Carrelets » : la manifestation se tiendra le 15 août 2023 sur les deux rives du port des Callonges à Braud et Saint Louis. Cet événement porté par la CCE, met en lumière un patrimoine culturel et humain en lien avec l'eau et l'estuaire. Un marché nocturne permettra de proposer aux visiteurs un espace de restauration de qualité.

Un programme d'animations estivales au port des Callonges à Braud et Saint Louis avec :

- La mini ferme de l'Association Calfourchon du 10 juillet au 24 août
- Des sorties kayak de mer assurées par Canoë kayak Saujon
- Des croisières en bateau
- Des week-ends calèches assuré, par l'Association Traits 33.

## En avant la musique

Demande de subvention pour le fonctionnement du CEAE auprès du Conseil départemental 33.

Les enseignements artistiques constituent un enjeu majeur de la politique culturelle départementale. Conscient de la fragilité de l'enseignement musical, le Département souhaite renforcer son engagement en proposant d'accompagner les structures notamment par un soutien financier pour leur fonctionnement. A ce titre, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de solliciter une subvention de 30.000 € pour le fonctionnement du CEAE.

## Soutenir la mission locale

Adoption d'une motion pour la préservation de l'autonomie et de l'identité de la Mission Locale Haute-Gironde. La motion votée à l'unanimité veut affirmer le soutien de la CCE à la Mission Locale de la Haute Gironde afin de préserver l'indépendance de celle-ci compromise par le projet de l'état de les rattacher à « France Travail »

Pour aller plus loin :

Retrouvez le compte rendu des délibérations en ligne sur le site internet de la CCE :

[www.cc-estuaire.fr](http://www.cc-estuaire.fr)

